La fâcheuse aventure de 250 Commis des Postes

:: Appelés pour une période de neuf jours depuis trois semaines, quand seront-ils libérés ? ::

Paris, 22 mai. — Léon Escoffier, député du Nord, vient d'adresser au ministre de la guerre la question écrite suivante :

« Des hommes des classes territoriales appartenant aux sections de la télégraphie militaire, furent convoqués dans les premiers jours de mai, pour accomplir une période de neuf jours dans des garnisons de l'Est. Ils furent dirigés par la suite, au nombre de 250, aux environs de Dusseldorf et certains d'entre eux proviennent des régions libérées, où les jeunes gens de la classe 1919 n'ont pas été rappelés, et ce, en vertu d'un décret. Pourquoi n'en a-t-on pas étendu le bénéfice à des hommes de la classe 1911 à 1917 ? Les officiers qui n'ont pas d'ordres pour les renvoyer, sont bien en peine d'indiquer à leurs subordonnés l'époque approximative de leur libération. Aucune unité ne veut prendre en subsistance ces commis des postes; rien n'a été prévu, semble-t-il, pour les recevoir. Ils sont dans l'obligation de se nourrir à leurs frais dans les restaurants allemands, cependant qu'aucune prestation ne leur est allouée. L'intendance doit verser, dit-on, des indemnités à la fin de ce mois, mais comment vivent et vivront pendant tout ce temps les femmes et les enfants dont ils ont la charge ? Le renfort des officiers de complément est-il escompté pour assurer de façon convenable les services de l'intendance ? »

La cité merveilleuse de la montagne d'or

UN CAS DE FOLIE COLLECTIF DANS UN VILLAGE ALLEMAND

Berlin, 22 mai. — Les autorités de petit village de Muschaken (Prusse Orientale) ont demandé à Berlin de prendre des mesures pour empêcher la propagation d'une curieuse folie qui sévit chez leurs administrés.

Un vieux tailleur, à demi aveugle, a révélé aux paysans qu'il était harcelé, la nuit, par des esprits qui lui demandaient de prier pour la libération d'une cité merveilleuse, ensevelie sous une colline des environs, grâce au pouvoir d'esprits malins.

La nouvelle s'est répandue avec rapidité dans la région et une véritable armée de fanatiques n'a pas tardé à venir, en processions, chanter des cantiques sur la « montagne d'or » où, croit-on, des richesses fabuleuses sont enfouies.

Les paysans prétendent entendre une musique mystérieuse émanant de la colline.

Un homme prétend même que la colline s'est entr'ouverte à sept reprises, pour lui permettre de visiter la cité merveilleuse sur les richesses de laquelle il ne tarit pas d'admiration.

Une femme, qui avait commencé à creuser la terre avec l'espoir de trouver de l'or, est devenue subitement folle et a dû être enfermée.

Le "Goliath-pas-de-veine" est encore resté en panne

LE BROUILLARD A FORCE SES PILOTES A ATTERRIR A 200 KILOMETRES DE PAU.

Pau, 22. — Les aviateurs Boussoutrot et d'Or, qui tentaient pour la troisième fois, à bord du « Goliath » l'épreuve du Grand Prix de l'Aéro-Club de France, ont dû atterrir à Poutrin, à 200 kilomètres de Pau, par suite de l'intensité du brouillard. Ils attendent une éclaircie pour repartir.

IL A PU REPRENDRE L'AIR

Pau, 22 mai. — Le « Goliath » qui avait atterri ce matin par suite de la brume, est arrivé à l'aérodrome de Longpont à midi 40. Après la vérification du moteur et le plein d'essence, le « Goliath » a quitté l'aérodrome de Longpont à 15 h. 22, se dirigeant sur Paris.

NOUVEL ABANDON A TOURS

Le Bourget, 22 mai. — Un coup de téléphone parvenu à l'aérodrome du Bourget annonce l'abandon du « Goliath ». Les aviateurs dêOr et Bossoutrot, ont été contraints d'atterrir à Tours à 20 h. 45, par suite d'avaries à l'hélice.

Un mutilé de guerre était martyrisé par sa femme

IL S'EST REFUGIE A LA GENDARMERIE

M. Eugène Petit, demeurant Grande Rue à Buc, est un mutilé de guerre. Or, sa femme, qui est une gaillarde, un peu faible d'esprit, sans doute, s'amusait à le martyriser : coups de poings, entailles dans la chair vive avec des canifs...

Le 25 avril dernier, le mutilé avait déjà porté plainte à la gendarmerie, mais comme ce triste ménage a deux enfants, on avait relâché la mère après un petit discours.

Hier, la femme violente joua du couteau et le blessé de guerre, réfugié à la gendarmerie, ne veut plus rentrer chez lui tant que son épouse y sera.

La mort horrible d'un accrocheur aux mines

IL FUT ECRASE ENTRE UNE LOCOMOTIVE ET UN MUR AU DEPOT DE BRUAY

Un terrible accident causant la mort d'un ouvrier est survenu samedi matin 21 mai, vers 6 heures et demie, au dépôt de locomotives de la Compagnie des Mines de Bruay, situé rue d'Aire. L'accrocheur au chemin de fer des Mines Jules Richebé, 27 ans, célibataire, demeurant à La Comté, se trouvait sur une machine du dépôt quand il descendit pour monter sur la machine n. 20 dans l'intention d'y déposer son briquet ; aussitôt ce briquet déposé, il descendit du côté opposé à celui par lequel il était monté et ne prit pas garde que la machine longeait étroitement un mur du dépôt ; le malheureux se trouva ainsi coincé entre la locomotive et le mur et ont le ramassa tout meurtri et souffrant horriblement ; on le transporta immédiatement à l'hôpital Ste-Barbe mais une heure après il expirait. Il avait eu le bassin fracturé, plusieurs côtes défoncées et le bras gauche brisé.

L'infortuné Richebé faisait partie d'une famille de 6 enfants.

Un voleur satyre

C'EST UN HOMME BLOND QUI OPERE AUX ENVIRONS DE VALENCIENNES

Vers midi trente Mme C. H..., 59 ans, revenant du marché regagnait son domicile à Estreux.

Elle passait chemin de Bavay.

Au lieu dit « La Plaque » Mme C... H... fit la rencontre d'un inconnu qui l'aborda et lia conversation.

Soudain, l'individu se précipita sur elle et lui enleva son réticule et une pièce d'étoffe qu'elle portait.

Dans le réticule l'inconnu prit une somme de cent francs.

Mme C... H... pria le voleur de lui rendre son argent.

« Venez le chercher » lui répondit-il.

Mme C... H.. s'avança. L'homme la saisit alors au bras, la terrassa et tenta de la violenter. Mme C... H... opposa une vive résistance à son agresseur et réussit à prendre la fuite.

Vers deux heures une jeune fille de Sebourg, Mlle H... B..., 27 ans, passait au même endroit.

Elle fut accostée par la même brute qui la jeta à terre et tenta d'abuser d'elle.

Mlle H... B... s'enfuit en appelant à l'aide. Mais dans sa course précipitée, elle abandonna son réticule contenant environ 150 francs.

M. Jules Lefebvre, maire d'Estreux, ayant entendu des cris se rendit d'urgence sur les lieux ; il se mit à la poursuite du triste individu qui disparut dans la direction du champ de tir.

La gendarmerie de Valenciennes et le parquet ont été saisis.

Le signalement du coupable est connu. C'est un homme de 30 à 35 ans ; blond ; d'une taille de 1 m. 70 environ ; vêtu de toile grise et chaussé d'espadrille.

Il est activement recherché.

Fatale méprise

A ESCAUDŒUVRES UN HOMME A TUE SA BELLE-SŒUR

La nuit de samedi à dimanche, vers 2 heures du matin, le nommé Lefebvre Achille, ouvrier charpentier, rue d'Erre, à Escaudœuvres, où il habite avec sa femme et la sœur de cette dernière, entendit du bruit dans sa cour. Il crut qu'un malfaiteur était en train de dérober ses lapins et s'armant d'un fusil il sortit. A ce moment, se détachant des ténèbres, une forme se dessina. Perdant la tête, Lefebvre épaula et tira.

Au coup de feu répondirent quelques gémissements, puis ce fut tout. S'approchant alors Lefebvre reconnut par terre, le corps de sa belle-sœur.

Cette dernière, en effet, souffrant d'un malaise quelconque, était descendue dans la cour, et à bout portant, avait reçu la charge qui ne lui était pas destinée.

Dire la douleur de l'auteur involontaire de cet acte est inutile.

Parquet et gendarmerie sont sur les lieux.

Un escroc au Cautionnement a été arrêté à La Madeleine

IL AVAIT DEJA EXERCE SES PETITS TALENTS EN BELGIQUE AVANT DE FAIRE DES DUPES EN FRANCE.

La police de La Madeleine a arrêté, samedi matin, le nommé Pierre-Odilon Winnen, 24 ans, sujet belge, demeurant rue Pasteur, 24.

Cet individu, se disant autorisé par diverses Compagnies d'assurances, embauchait des agents, principalement des femmes, en leur promettant des appointements de début de 250 francs par mois. Pour obtenir leur nomination, les intéressés devaient verser un cautionnement d'environ 500 francs.

Beaucoup de personnes habitant Roubaix, Tourcoing, Croix, Solesmes se laissèrent prendre au piège et versèrent la somme demandée.

La plupart des nouveaux représentants touchèrent un mois d'appointements, puis, ne voyant plus rien venir, ils furent pris de soupçons et réclamèrent leur cautionnement à Winner, qui se dérobait chaque fois aux demandes des intéressés.

Les victimes se décidèrent alors à porter plainte, ce qui amena l'arrestation de l'escroc.

Winner sera en outre poursuivi pour grivèlerie au préjudice de M. André Vandewilenberg, rue Pasteur, chez lequel il consomma pour environ 600 francs.

Il est également recherché par le parquet de Bruxelles, pour abus de confiance.

Après avoir passé des aveux, Winnen a été déféré au parquet et écroué.

Dans les contributions indirectes

LA SECTION SYNDICALE DE LILLE A VOTE UN ORDRE DU JOUR EN FAVEUR DE LA FORME SYNDICALE.

Les agents des Contributions indirectes se sont réunis hier, 10, Grand'Place, à 2 heures, sous la présidence de M. Barret. Cette réunion était particulièrement intéressante, étant donné la décision du Congrès de Paris.

GREGE donna en détail le compte rendu des travaux du Congrès et de la nouvelle orientation syndicale qui semble devoir en découler.

CONIA, partisan de l'acceptation de la dissolution, soutint la thèse du Congrès de Paris.

PIQUEMAL prêcha au contraire la résistance.

HUART, président de la Fédération des Fonctionnaires du Nord, et PLOUVIER, secrétaire du syndicat des agents des postes, appuyèrent Piquemal dans sa défense du droit syndical.

A l'issue de la réunion, l'ordre du jour suivant, favorable à la défense du droit syndical, a été adopté :

« La section syndicale de Lille des agents des Contributions Indirectes, après avoir entendu la controverse des camarades CONIA et PIQUEMAL, membres du Conseil syndical, exprime son regret de constater l'action rétrograde du bureau syndical soumis aux variations de la politique gouvernementale. *Donne mandat au Conseil d'administration de conserver la forme syndicale.*

» Elle se prononce contre tout corporatisme étroit qui risquerait de nous plonger dans l'isolement au moment où une offensive conjuguée du patronat et du gouvernement s'efforce de réduire les salaires et les traitements.

» Elle estime que la force du groupement est le meilleur levier d'action pour aboutir aux réalisations depuis si longtemps différée.

» A cet effet, elle décide de demander l'utilisation judicieuse de toutes les ressources du syndicat et l'organisation d'une propagande méthodique et soutenue. Seule une impulsion vigoureuse assurera le succès ».

La récolte des plantes médicinales

On nous communique :

Le moment est venu de récolter un grand nombre de nos plantes médicinales indigènes. Par ces temps de chômage il y a là une utilisation de la main-d'œuvre disponible qui mériterait d'être tentée d'autant plus que nous devons chaque année importer de l'étranger de grandes quantités d'herboristerie. D'autre part MM. les Instituteurs peuvent y trouver un moyen d'occuper utilement les heures de repos des enfants qui leur sont confiés. Les profits ainsi réalisés ne sont pas négligeables.

Parmi les produits ayant manqués en 1920 nous citerons les suivants : (les chiffres représentent le prix du kilog auquel les maisons de gros de Paris ont acheté l'an passé ; en province les prix ont été souvent plus considérables)

Orties blanches (fleurs), 20 fr. ; Sureau (fleurs), 5 à 8 fr. ; Muguet (feuilles), 3 fr. 25 ; Pensées sauvages (sans racines), 14 fr. ; Coquelicot (fleurs), 8 fr. 50 ; Colchique (semences), 20 à 30 fr. ; Petite centaurée, 2 fr. 50 à 4 fr. ; Cassis (feuilles), 2 fr. 50.

Comme plantes très répandues à récolter en ce moment nous citerons d'autre part : Lierre terrestre, Bourse à Pasteur, Erysium, Géranium Robertianum, Chelidoine, Aubepine (fleurs).

Le comité des plantes médicinales de la région du Nord, présidé par M. le professeur Ern. Gérard, de la faculté de médecine et de pharmacie de Lille est constitué en vue d'intensifier cette récolte et d'assurer l'écoulement des produits. Pour tout renseignement s'adresser à M. Morvillez, professeur agrégé à la faculté de médecine et de pharmacie, 1, rue Jean-Bart, Lille, qui enverra notice et renseignements sur la récolte des plantes médicinales. MM. les Instituteurs recevront sur leur demande le règlement d'un concours organisé entre les diverses écoles pour la récolte des plantes médicinales.

Le Dimanche Sportif

Les Courses de Lille

LA 5e REUNION

La sixième réunion des Courses de Lille, qui a eu lieu hier dimanche, à 14 h. 30, à l'Hippodrome du Bois de la Deûle, a été favorisée par un temps splendide.

Malgré cela, l'affluence fut moins considérable qu'aux réunions précédentes. La cause en est attribuée à ce que le programme ne comportait aucune course au trot.

Le montant du Pari Mutuel s'est élevé à la somme de 100.810 francs.

La Fanfare Municipale de Lambersart se fit entendre au cours de cette réunion.

Voici le résultat des différentes épreuves :

1re COURSE. — *Prix du Gouvernement* (Prix d'Apprentis). — 3.000 francs offerts par le Gouvernement de la République. — 2.200 mètres ; 6 inscrits ; 2 partants.

« Voie Sacrée » mène la course jusqu'à moitié du parcours. « Tapage » prend alors la tête et se classe premier à 10 longueurs de son concurrent.

1er, « Tapage » (Fakes), à Mme Lemaire de Villers, en 2 m. 34 s. — 2e, « Voie Sacrée » (Bourlon), à M. le comte d'Estourmel.

Pari Mutuel

			Pesage	Tribune	Pelouse
			—	—	—
Tapage	———	g.	14 50	7 00	7 00

2e COURSE. — *Prix du Chemin Vert* (mixte-handicap limité. Hacks et hunters. Gentlemen Riders). — 3.000 francs. — 2.000 mètres ; 9 inscrits ; 3 partants.

« Compta Lass » et « Girolle » se disputent avec acharnement la première place, tandis que « Corsely » mène une belle course d'attente. A la ligne d'arrivée, Corsely réussit à rejoindre ses concurrents et prend la première place.

1er « Corsely » (Chauraud), à M. Guy Pastre, en 2 m. 27 s. — 2e, « Girolle » (propriétaire), à M. A. Bezard, à 1 tête. — 3e, « Compta Lass » (Lesaffre), à M. Mathurin Pantall, à 3/4 de longueur.

Pari Mutuel

			Pesage	Tribune	Pelouse
			—	—	—
Corsely	———		59 50	24 00	20 50

3e COURSE. — *Prix de Bellone* (Steeple-Chases militaire, 3e série). — 600 francs. — 3.000 mètres ; 9 inscrits ; 9 partants.

Course très rapidement menée au début par « Fingal », qui se laisse ensuite dépasser par « Abanden » et « Alerte ».

Au saut du 3e obstacle, « Sadi », monté par le maréchal-des-logis Watelle, désarçonne son cavalier, qui est relevé avec des contusions à la face.

1er, « Abaden » (Halquin, m.-d.l., 6e ch. à ch.), en 4' 23". — 2e, « Alerte » (Ravjart, m.-d.-l., 6e ch. à ch.), à 7 longueurs. — 3e, « Fingal » (Poulain, m.-d.-l., 6e ch. à ch.). — 4e, « Havre » (Darras, m.-d.-l., 6e ch. à ch.).

Pari Mutuel

			Pesage	Tribune	Pelouse
			—	—	—
Abaden	———	g.	20 50	9 00	8 50
—	———	pl.	14 50	7 50	7 50
Alerte	———	pl.	26 00	13 50	21 50
Fingal	———	pl.	34 00	30 00	28 00

4e COURSE. — *Deuxième prix de la Société des Steeple-Chases de France* (Régional, 3e catégorie, Course de haies). — 2.000 francs. — 2.800 mètres ; 5 inscrits ; 1 partant.

Seul, « Cuider » (Verdagne), à Mme Lemaire de Villers, prend le départ et couvre le parcours sans incident.

5e COURSE. — *Prix des Bosquets* (Steeple-Chase, handicap, hacks et hunters, Gentlemen Ridders). — 3.000 francs. — 4.000 mètres ; 4 inscrits ; 2 partants.

« Merry Heels » (Chauraud), à M. Ch. Boutsson, gagne très facilement la course en 5 m. 34, tandis que « Lord Raglan » (Blacque-Belau), à M. J. Cerf, qui avait perdu une grande distance sur le premier, se dérobe au saut de l'un des derniers obstacles.

Pari Mutuel

			Pesage	Tribune	Pelouse
			—	—	—
Merry Heels	———	g.	21 00	10 50	10 50

La septième réunion aura lieu le 25 septembre 1921.

Foot-Ball

LE « CELTIC » DE GLASCOOW A BATTU LES LIONS DES FLANDRES PAR 5 BUTS à 0

Hier après-midi, au parc Jean Dubrulle, à Roubaix, sur le terrain du Racing-Club de Roubaix, avait lieu un match amical de football-association.

Les équipes aux prises étaient d'une part une sélection des meilleurs joueurs de l'Olympique Lillois, du Racing-Club de Roubaix et de l'Union Sportive Tourquennoise, et de l'autre, un Club professionnel anglais, le « Celtic de Glascow ». Cette rencontre fut très plaisante à suivre, car les Anglais qui s'appliquèrent à faire du beau jeu, nous firent admirer ce qu'était le football professionnel : des passes précises, des dribblings savamment conduits, des shoots puissants et précis; et surtout la confiance qu'ils ont entre eux. C'est ainsi qu'on les vit fréquemment faire des passes à leur keeper. En résumé, ce fut une belle leçon pour nos joueurs. Puissent-ils en profiter !

Contre de tels joueurs, que firent les « Lions des Flandres » ? Tout ce qu'ils purent. Ils furent courageux au possible, mais ce fut tout. Les quelques combinaisons qu'ils ébauchèrent furent arrêtées par des arrières solides et sûrs, qui ne laissèrent rien passer.

Plus de six mille personnes assistaient à cette rencontre.

Avant le match, « Le Celtic » déposa sur le monument érigé aux morts du Racing-Club de Roubaix une superbe couronne.

En lever de rideau, les Juniors du R. C. de Roubaix battirent ceux de l'U. S. Tourquennoise, par 9 buts à 1.

LES CHAMPIONS DE BELGIQUE ONT BATTU LES CHAMPIONS DE FRANCE

Paris, 22 mai. — Cette après-midi, au Stade Berger, s'est disputé, pour la seconde fois, le match de football-association, organisé par l'« Echo des Sports », au profit du Comité sportif des régions libérées, et mettant en présence les champions de France et de Belgique, le Red Star et le Royal Daring-Club de Bruxelles. Le Daring-Club a gagné par 6 buts à 3.

MATCH AMICAL

A BOULOGNE. — L'Olympique de Paris a battu l'Union Sportive Boulonnaise, par 2 buts à zéro.

HOCKEY

Pour le Championnat de France (2e équipe)

A ARRAS. — Le Stade Français de Paris a battu l'Olympique Lillois, par 1 but à zéro.

Lew-Tennis

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Paris, 22 mai. — Dans la finale du Championnat simple Gobert a été battu par Samazeuilh, par 6/3, 6/3, 2/6, 7/5, 7/5.

Match pour le titre de champion double : Gobert Laurentz bat Germot Decugis par 6,4, 7,5, 6,3.

Finale critérium simple messieurs : Cochet bat Bolotra, 10,8, 7,5, 5,7, 3,6, 6,2.

Finale critérium simple dames : Mme Pigueron bat Mlle Bourgeois, 4,6, 6,10, 6,4.

Finale des juniors : Gentien bat Champin, 6,1, 6,0.

Finale des Minimes : Legeay bat Tchenkoff, 6,1, 2,6, 6,4.

Cyclisme

CHRISTOPHE A GAGNE BORDEAUX-PARIS

Paris, 22 mai. — Le résultat de la course cycliste Bordeaux-Paris donne le classement suivant : 1er, Christophe en 22 h. 10' 42" ; 2e, Alavoine ; 3e, Thys. Le meilleur temps sur piste a été effectué par Caristophe, en 57' 3/5.

Pélissier, Mottiat, Reusghem, Deman ont abandonné.

Boxe

UN GALA A ROUBAIX

Dimanche soir, à 5 heures, dans la grande salle des fêtes de la rue de l'Hospice, à Roubaix, avait lieu le gala de boxe, organisé par l'Académie des sports de Roubaix.

Les cinq combats qui figuraient au programme furent suivis avec intérêt par les nombreux amateurs qui y assistaient.

Voici les résultats des différents combats :

1er combat. — Turpin, de Roubaix, et Flipo, de Courtrai, font match nul.

2e combat. — Ghesquière, de Roubaix, gagne aux points, contre Moenens, de Courtrai.

3e combat. — Vanmerlaede, de Roubaix, gagne aux points, contre Vandenbrouck, de Courtrai.

4e combat. — Baete, de Roubaix, fait match nul avec Tavernier, de Valenciennes.

5e combat. — Fache, de Paris, contre Vaissier, de Roubaix. Au 2e round, Vaissier, sur un crochet du droit, va au plancher et y reste 9 secondes 1/2. Il reprend le combat, mais abandonne au 6e round.

6e combat. — Michaux, de Tourcoing, contre Dejaeger, de Roubaix.

Combat très vite et très dur.

Dejaeger porte deux violents coups à l'estomac qui mettent Michaux knock-out.

La séance s'est terminée à 9 heures.

LILLE

Du mystère autour d'un cadeau de dix millions

LA POPULATION DOIT ETRE ET SERA RENSEIGNEE

Dans un récent numéro, nous annoncions que le Pari Mutuel offrait à la Commission des Hospices une somme de dix millions pour la création d'une Maison Maternelle, ceci à condition que le projet de construction de la dite maison maternelle fut déposé avant le 1er juin.

La divulgation, par le « Réveil », d'un fait aussi considérable, totalement inconnu du public, a pu sembler surprenante. Elle n'était peut être pas inutile. En effet, dans sa réunion de samedi, la Commission des hospices, paraît-il, aurait enfin daigné accepter ce cadeau.

La population lilloise a le droit de s'en réjouir, mais elle a aussi le droit d'être renseignée sur une question qui intéresse à un si haut point notre ville de Lille.

Il serait inimaginable que de si gros intérêts soient discutés sans que la population en fut mise au courant.

Le « Réveil du Nord » s'emploiera à rendre publiques les laborieuses délibérations de la Commission des hospices à ce sujet.

Une fillette grièvement blessée en jouant à Lille

La jeune Lenfant Lucienne, âgée de 5 ans, dont les parents habitent rue Balzac, jouait, vers 17 heures, en compagnie d'autres enfants, dans le chantier de M. Rouzé, entrepreneur, situé même rue, où des ouvriers étaient occupés à empiler des pièces de bois.

Soudain, l'une de ces pièces tomba et vint atteindre la pauvre gosse à la tête. Relevée par les ouvriers témoins de l'accident, la petite Lenfant fut soignée par un docteur, qui constata une fracture probable du crâne et des contusions à la jambe gauche.

La petite blessée a été transportée dans un état grave à l'hôpital Saint-Sauveur.

Une cérémonie à l'école Lavoisier

Hier, dimanche, a eu lieu, à l'école Lavoisier, l'inauguration d'une plaque commémorative, apposée à la mémoire des dix-huit anciens élèves morts au champ d'honneur.

Sur l'estrade avaient pris place le citoyen Moithy, adjoint au maire; MM. Léon Aldébert, président de l'Amicale; Lefebvre, directeur de l'école Lavoisier; Lesur, ancien directeur; Gérard, inspecteur primaire.

Les membres de l'Amicale Lavoisier et les élèves de l'école assistaient à cette cérémonie.

Après la sonnerie « Au Drapeau », exécutée par l'Harmonie Mutualiste d'Hellemmes, sous la direction de son chef, M. Ballois, MM. Aldebert et Lefebvre, en d'émouvantes paroles, rendirent un hommage ému aux anciens élèves disparus.

Puis le voile recouvrant la plaque tomba, laissant apercevoir les noms des dix-huit héros, tandis que le Club Orphéonique Fivois, sous la direction de M. Six, exécutait « L'Hymne aux Morts ».

Moithy, au nom de la municipalité, salua les familles des soldats.

« Le Chant du Soldat » fut ensuite exécuté par le Club Orphéonique et l'Harmonie Mutualiste. Enfin, M. Bouchart, ancien élève de l'école, 1er prix du Conservatoire de Lille, déclama une poésie dédiée aux soldats morts pour la patrie.

L'exécution de la « Marseillaise », par la musique, termina cette touchante cérémonie.

Les Fêtes de Lille

Le tirage au sort pour déterminer l'ordre dans lequel les sociétés inscrites pour les différents jeux seront admises à concourir, se fera le samedi 4 juin, à 14 heures, dans le salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville, sauf pour les sociétés de jeu de bouchon dont le tirage aura à 20 heures, le même jour et dans la même salle.

Les sociétés sont invitées à remettre leurs listes nominatives des adhérents au Service des Fêtes à la mairie, avant le 30 mai courant. Chaque société, doit établir sa liste en double exemplaire en indiquant exactement le titre du jeu pour lequel elle désire concourir.

Nos jeunes artistes à Paris

Nous apprenons avec plaisir que MM. Robert Coin et Jean Delabassée, élèves du cours supérieur de sculpture de l'Ecole de Lille, ont été admis, après un brillant concours à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris. Ce beau succès tout à l'honneur de ces jeunes gens, est une nouvelle attestation de l'excellent enseignement donné par leur professeur Maugendre-Villers.

Un don à la bibliothèque de l'Université

« L'Officiel » publie un décret selon lequel le recteur de l'Académie de Lille est autorisé à accepter, au nom de l'Université de cette ville, aux clauses et conditions imposées par l'acte susvisé, la donation faite à cet établissement par MM. Edouard et Auguste Agache, Mmes Marie et Caroline Agache, Mme Frédéric Kuhlmann, consistant en une collection de livres et en une collection de reliures anciennes.

Le Concours de Bébés

Cette semaine aura lieu au Palais-Rameau, le Concours de Bébés que nous avons déjà annoncé. L'idée de ce concours est due à l'initiative des membres du Comité de la Croix-Rouge Américaine ; MM. Hetzman et les docteurs Bonnes et Merril, qui ont doté l'épreuve d'une somme de deux mille francs. L'idée a été soumise à MM. les Membres du Syndicat Médical de Lille qui ont bien voulu se charger d'établir les règlements.

Pourront être présentés au concours :

Catégorie A : les garçons de 0 à 6 mois ;
Catégorie B : les filles de 0 à 6 mois.
Catégorie C : les garçons de 6 à 12 mois.
Catégorie D : les filles de 6 à 12 mois.
Catégorie E : les garçons de 12 à 18 mois.
Catégorie F : les filles de 12 à 18 mois.
Catégorie G : les jumeaux de 0 à 18 mois.

On peut inscrire les enfants au Palais-Rameau le lundi 23, le mardi 24 et le mercredi 25, de 10 heures à midi et de 2 heures à 6 heures. Se présenter muni d'une pièce établissant l'âge de l'enfant. L'inscription est gratuite.

La Croix Rouge Américaine, désirant donner encore plus d'attrait à la si intéressante exposition du Palais Rameau, s'est assurée le concours d'un orchestre qui donnera concert tous les jours au Jardin Vauban et au Palais-Rameau, sous la direction de M. Dupré.

Les ruines

L'ADJUDICATION DES DEBRIS DU LYCEE FAIDHERBE

Parmi les huit offres présentées à la mairie pour l'adjudication des débris provenant de l'incendie du Lycée Faidherbe, aucune n'a été retenue, le prix en étant trop élevé.

LE PLAN DES QUARTIERS DETRUTIS

Le plan des quartiers détruits de la ville de Lille sera présenté au préfet du Nord dans le courant du mois prochain, afin de permettre aux propriétaires de reconstruire le plus rapidement possible.

Sablé des Flandres

Le plus grand succès de la Biscuiterie Française

POUR LES SOLDATS ANGLAIS MORTS A LA GUERRE

Les officiers et soldats du 22me bataillon du Régiment de Londres ont l'intention de faire élever, dans un quartier de leur ville, un monument à la mémoire de leurs 900 camarades tombés sur le sol français.

En souvenir de la chaleureuse hospitalité que ce bataillon a reçu dans notre ville et des liens d'amitié qui s'étaient ainsi formés, le colonel de ce Régiment a tenu à en informer notre population pour le cas où nos concitoyens seraient désireux de contribuer, un tant soit peu, à l'érection de ce monument.

Les souscriptions seront reçues à l'adresse suivante : M. le Colonel du 22me Batt ; the London Regt, Drill Hall, Bermondsey, S. E. 10, à Londres.

CONCOURS D'ARRACHEUSES MECANIQUES DE LIN

Avec les subventions, de quinze mille francs accordés par l'Office régional agricole du Nord, de dix mille francs accordés par l'Office départemental agricole du Nord, de cinq mille francs accordés par le Comité linier de France, la société des Agriculteurs du Nord et le comité Linier de France organisent, en juillet 1921, dans les environs de Lille, un concours d'Arracheuses mécaniques du lin.

Une somme de vingt-mille francs est mise à la disposition du jury qui aura plein pouvoir pour la distribuer en tout ou en partie sous la forme qu'il jugera la meilleure (prime ou prix), aux constructeurs ou représentants dont les machines donneront satisfaction. Le premier prix ne sera pas inférieur à cinq mille francs ni supérieur à dix mille. Les demandes d'inscription seront adressées à M. le Président de la Société des Agriculteurs du Nord, 12, rue Lepelletier, à Lille, avant le 10 juin 1921.

LES FÊTES DES RUES DE FLANDRE ET MOURMANT

Dans sa dernière réunion, le Comité des Fêtes des rues de Flandre et Mourmant a décidé de donner sa fête annuelle les 13, 14 et 15 août 1921.

Le programme a été élaboré comme suit :

Samedi 13 : Grande retraite aux flambeaux avec clairons, tambours et musique.

Dimanche 14 : Promenade en musique, jeux populaires, grands bals-promenades et illuminations.

Lundi 15 : Grande braderie uamande ; promenade en musique, jeux populaires, bals et illuminations.

Le Comité des Fêtes des rues de Flandre et Mourmant, fondé en 1914, compte actuellement près de 100 membres honoraires et actifs. Grâce au concours dévoué de tous les membres de la commission, il espère que les fêtes de cette année obtiendront le plus grand succès.

Le Comité est heureux d'informer les habitants du quartier que son dévoué président d'honneur, M. Escloviez, propriétaire des magasins « Au Paradis des Dames », rue de Flandre, vient d'offrir généreusement, pour être tirés en tombola gratuite entre les enfants nécessiteux du quartier, une certaine quantité de robes fillettes et enfants, bas, et autres objets.

Le tirage de cette tombola aura lieu très prochainement. Les billets seront distribués par les soins des commerçants du quartier aux familles les plus nécessiteuses.

Le Comité adresse au généreux donateur ses plus sincères remerciements.

BIBLIOGRAPHIE

« NOS ETAPES DE REPRESAILLES EN LITHUANIE »

Sous ce titre significatif, M. Emile Ferré, directeur-rédacteur en chef de l' « Echo du Nord », vient de faire paraître un nouveau livre relatant le douloureux martyr des otages lillois emmenés par les Boches, dans les camps de représailles de Lithuanie. Quelles douloureuses stations d'un long calvaire, évoquent ces noms de Milejgany, de Jewie, de Roon. Que de souffrances endurées, quel triste martyrologe. Tour à tour, dans ce livre douloureux et vécu, nous assistons aux scènes du départ, à l'angoisse de l'inconnu qui étreint les partants, à la marche douloureuse, à l'arrivée à Milejgany, et aux tristes scènes qui s'y déroulèrent.

Ce livre est illustré de photographies et d'illustrations dues au talent de M. Charles Mariage. Il est écrit allègrement et s'appuie sur des documents irréfutables. On aura grand plaisir à le feuilleter.

AVIS & COMMUNICATIONS

UNION DES COMMERÇANTS DE LA PLACE DE LA NOUVELLE-AVENTURE. — Un Comité vient de se former pour organiser des fêtes dans leur quartier. La Commission se compose comme suit :

Président d'honneur, Schneider ; président actif, Florimond Thys ; vice-président, Martin ; secrétaire-général, Ed. Duprez ; secrétaire-adjoint, Monpays ; trésorier, Césure ; commissaires, Bera, A. Breckpot.

LA PHOTOGRAPHIE DES MONUMENTS ANCIENS. — Le Comité des « Amis de Lille croit devoir attirer l'attention des intéressés sur le concours photographique qu'il a organisé sur les monuments anciens et les vieilles maisons de la Ville de Lille.

Il rappelle que les épreuves des candidats doivent être déposées avant le 15 juin, 116, rue de l'Hôpital Militaire. Des réglements de ce concours peuvent être retirés au Pavillon touristique des « Amis de Lille », Place de la Gare, et chez les fournisseurs de matériel pour photographies.

SOCIETES DIVERSES

ASSOCIATION DES PRISONNIERS DE L'EVACUATION DU 9 OCTOBRE 1914. — Assemblée générale dimanche 29 mai, à 9 h. 30 du matin, au nouveau siège, à l'Elysée, Boulevard de la Liberté, à Lille.

Communication au sujet de l'interpellation de M. Pasqual, député, le 19 avril dernier ; réponse de M. Loucheur, ministre des Régions Libérées.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Dubar Clémentine, rue de la Marbrerie, 1. — Bodelle Victor, rue des Bois-Blancs, 351. — Tenchon Charles, place du Concert, 1. — Christiaens François, rue Monge, 21. — Wullepit Léontine, rue Cabanis. — Wyckens Julien, rue Saint-Bernard, 49. — Leclercq Robert, rue de Valmy, 34. — Varsteen Marguerite, rue Doudin, 84. — Duquesne Paulette, rue Traversière, 6. — Méreau Georges, rue Pierre-Legrand, 281. — Derache Augustin, rue d'Esquermes, 102. — De Sitter Albert, boul. des Ecoles, 27. — Leclercq Jeanne, rue Ste-Catherine, 71.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Vanstechelman Gustave, maçon, rue des Bois-Blancs, 135 et Lingier Adrienne, ménagère, id. — Derumeaux Achille, menuisier, rue du Marché-aux-Bêtes, 11 et Quoin Germaine, couturière, rue de la Monnaie, 45. — Pérard Léon, comptable, rue Esquermoise, 58 et Hennuyer Jeanne, coiffeuse, boulevard de Lorraine, 9. — Robus Harry, mécanicien, rue Négrier, 70 et Rousseau Gabrielle, cuisinière, rue des Trois-Mollettes, 33. — Viseur Jules, pointeur, rue Gauthier-de-Châtillon, 44 et Vandamme Marie, ménagère, id. — Flebaut Armand, cocher-livreur, rue Ambroise-Paré, 23 et Blondeau Julie, mécanicienne, rue du Long-Pot, 114. — Cateebeke Louis, cordier à Bondues et Casier Marie, ménagère, rue Mexico, 64. — Clès Albert, journalier, rue Pierre-Legrand, 233 et

Dernière Heure

L'Allemagne veut supprimer les enrôlements de volontaires pour la Haute-Silésie

LE GOUVERNEMENT AFFIRME QU'IL S'OPPOSE RESOLUMENT

Berlin, 22 mai. — Le ministre des Affaires Etrangères a fait à la note de contrôle militaire interalliée du 14 mai sur les enrôlements pour la Haute-Silésie, la réponse suivante :

« Le gouvernement allemand partage entièrement l'opinion exprimée dans votre note du 14 mai, que l'enrôlement des volontaires, pour la Haute-Silésie et la formation de corps francs ou unités analogues sont inadmissibles. Le gouvernement allemand a en conséquence publié, dès le 19 mai, une proclamation dans laquelle il s'oppose résolument à de telles tentatives.

Le ministre de la Reichsweir avait déjà invité expressément les autorités et les services militaires compétents à empêcher par tous les moyens, la formation d'unités quelconques de volontaires, afin de rendre impossible la renaissance du régime des corps francs.

Conformément au principe exprimé dans ces déclarations, les autorités allemandes agiront avec une extrême sévérité contre de tels enrôlements et associations.

La police et les autorités judiciaires sont invitées à faire un usage impitoyable des prescriptions du Code de procédure pénale, et à s'en servir, notamment contre les journaux où paraîtraient des annonces d'enrôlement. Au cas où les volontaires enrôlés se seraient déjà groupés illégalement en corps francs, la dissolution serait prononcée par le gouvernement de l'Etat intéressé. Pour empêcher